



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

ARRÊTE **portant composition de la** **Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale**

LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE **PRÉFET DE L'ILLE-ET-VILAINE**

VU la loi n°83-684 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'État, notamment ses articles 5, 7 et 8 ;

VU le décret n° 2008-1406 du 19 décembre 2008 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

VU le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

VU le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

VU le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU l'arrêté du 29 juin 2006 fixant la composition et le fonctionnement des sections régionales du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État, modifié par l'arrêté ministériel du 8 juillet 2016 ;

VU l'arrêté du 11 décembre 2009 portant création de directions régionales et départementales des finances publiques ;

VU l'arrêté préfectoral du 7 février 2017 désignant les membres de la section régionale interministérielle d'action sociale ;

Vu la décision de l'assemblée plénière du 27 mars 2017 relative à l'évolution de la représentativité des administrations de l'État au sein de la SRIAS Bretagne ;

Sur proposition de la secrétaire générale pour les affaires régionales ;

ARRÊTE

Article 1 : Les dispositions de l'arrêté du 7 février 2017 sont remplacées par les dispositions du présent arrêté.

Article 2 : La section régionale de Bretagne du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État est composée ainsi :

I – PRESIDENT:

Monsieur Jean-Pierre MARCHAND, CFDT

II – REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DES FONCTIONNAIRES :

Pour l'Union générale des fédérations de fonctionnaires FO,

- En qualité de membre titulaire : Monsieur David LEVEAU
- En qualité de membre titulaire : Monsieur Didier WALLERAND
- En qualité de membre suppléant : Madame Magali MARQUER
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Patrick VÉGUER

Pour la Fédération générale des fonctionnaires FSU,

- En qualité de membre titulaire : Madame Cyrielle ARA
- En qualité de membre titulaire : Madame Nathalie DUVIVIER
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Jean-Charles CAVEY
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Philippe LE DREZEN

Pour l'UNSA Fonction publique,

- En qualité de membre titulaire : Monsieur Philippe CAVANAC
- En qualité de membre titulaire : Monsieur Franck LE GUERN
- En qualité de membre suppléant : Madame Claire LAUDEN
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Yves BECHARIA

Pour la Fédération générale des fonctionnaires CFDT,

- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Pierre ROY-LOQUET
- En qualité de membre titulaire : Madame Nathalie DEVAUX
- En qualité de membre suppléant : Madame Céline PINEAU
- En qualité de membre suppléant : Madame Dominique PEUDENIER LEBOSSE

Pour l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT,

- En qualité de membre titulaire : Madame Jocelyne PELE
- En qualité de membre titulaire : Madame Catherine MEROUR
- En qualité de membre suppléant : En attente de désignation
- En qualité de membre suppléant : En attente de désignation

Pour l'Union syndicale SOLIDAIRES Bretagne,

- En qualité de membre titulaire : Monsieur David COCAULT
- En qualité de membre titulaire : Monsieur Jean-Pierre AUTHIER
- En qualité de membre suppléant : Madame Marie-Claire COUJOU en remplacement de Madame Manuela TOUTAIN
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Stéphane DOUET

Pour la Fédération française des cadres de la fonction publique CFE-CGC,

- En qualité de membre titulaire : Madame Véronique JURGA
- En qualité de membre suppléant : En attente de désignation

III – REPRESENTANTS DES ADMINISTRATIONS EN CHARGE D'UNE POLITIQUE MINISTERIELLE D'ACTION SOCIALE :

Pour l'Education Nationale,

- En qualité de membre titulaire : Madame Anne-Sophie RAULT, Secrétaire Générale adjointe, Directeur des ressources humaines du Rectorat de Rennes, en remplacement de Monsieur Arnaud SIMON
- En qualité de membre titulaire : Monsieur PINARD Christian, Secrétaire Général, DSDEN d'Ille-et-Vilaine
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Joseph BUAN, chef de division DIPATE, Rectorat de Rennes
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Hervé JUIFF, responsable du service académique de gestion de l'action sociale, DSDEN d'Ille-et-Vilaine

Pour les Universités,

- En qualité de membre titulaire : Monsieur Christian PAULHE, Directeur des ressources humaines, Université de Rennes 1
- En qualité de membre suppléant : Madame Martine LEROUX, Directrice des ressources humaines, Directrice générale des services adjointe, Universités de Bretagne Occidentale de Brest

Pour les services relevant du ministère des Armées,

- En qualité de membre titulaire : Madame Anne LE BRAS, chef du centre territorial de l'action sociale à Brest
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Pascal CARTIER, chef du centre territorial de l'action sociale à Rennes, en remplacement de monsieur Guillaume DUVERGER

Pour les services du ministère de la justice,

- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Christine GENDRY, chef du Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de la plate-forme interrégionale de Rennes
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Franck CHAUSSADE, chef adjoint du Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de la plate-forme interrégionale de Rennes

Pour les services relevant des ministères économiques et financiers,

- En qualité de membre titulaire : Monsieur Patrick MILLE, directeur du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine
- En qualité de membre suppléant : Madame Béatrice RANNOU, déléguée départementale d'Ille-et-Vilaine de l'action sociale des ministères économique et financier,

Pour les services relevant du Ministère de l'Intérieur d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor,

- En qualité de membre titulaire : Madame Céline GUYOT, chef du bureau de l'action sociale de la préfecture d'Ille-et-Vilaine ou Madame Sylvie BOURCIER, adjointe au chef du bureau de l'action sociale de la préfecture d'Ille-et-Vilaine
- En qualité de membre suppléant : Monsieur le préfet des Côtes d'Armor ou son représentant

Pour les services relevant du Ministère de l'Intérieur du Finistère et du Morbihan,

- En qualité de membre titulaire : Madame Valérie GILMANT, chargée de la formation et de l'action sociale à la Préfecture du Finistère ou Madame Anne-Laure LEDUC-GUGNALONS, chef du bureau des ressources humaines ou Monsieur Stéphane LARRIBE, directeur des ressources humaines, de la modernisation, des moyens et de la mutualisation
- En qualité de membre suppléant : Monsieur le préfet du Morbihan ou son représentant

Pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,

- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Noëlle BEILLARD, responsable du service social régional
- En qualité de membre suppléant : Madame Marielle PERRUCHOT, responsable de la mission pilotage et animation régionale

Pour la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Hélène IMAD, responsable des ressources humaines
- En qualité de membre suppléant : Madame Françoise MOREL, chargée de l'action sociale

Pour la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt,

- En qualité de membre titulaire : Madame Catherine KIENTZ, responsable du pôle action sociale
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Jérôme ETORE, secrétaire général Adjoint

Pour la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et la Direction régionale des affaires culturelles,

- En qualité de membre titulaire : Madame Maud MOQUE, secrétaire générale ou Madame Patricia VOISIN, assistante sociale des personnels
- En qualité de membre suppléant : Madame Dominique HERLEDAN, responsable des ressources humaines et de la formation.

Article 3 : Le présent arrêté entrera en vigueur le 25 septembre 2017.

Article 4 : Madame la secrétaire générale pour les affaires régionales est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Bretagne.

Fait à Rennes, le **18 SEP. 2017**

Le Préfet de Région Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine



Christophe MIRMAND